

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

16 et 17 mai 2019
Golfe du Morbihan

Éléments de compte-rendu

↳ informations régionales par la délégation Bretagne : actualité des sites, projets, acquisitions...

Intervention de Didier OLIVRY, Délégué de Rivages Centre-Atlantique et de l'équipe de la délégation de rivages

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Bretagne-Présentation Action foncière](#)

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Bretagne-Présentation Stratégie foncière petites îles et îlots](#)

↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale

Intervention de Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

La DGPat est chargée, en relation avec les délégations de rivages, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites du Conservatoire.

Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : « patrimoine bâti et culturel », « usages et accueil sur les sites » et « interface terre-mer » et d'autre part, en missions transversales : « coordination scientifique et patrimoine naturel », « gestion - évaluation » et « garderie »

Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

La séquence d'actualités est là pour présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Bretagne-Présentation Gaelle Moreau](#)

« La gestion des espèces animales, un défi du quotidien »

Protection des habitats, suivis d'espèces, mise en œuvre des « listes de vigilance », gestion des activités humaines (cynégétique notamment)... Comment faire vivre, sur le terrain, ces obligations et ces valeurs ?

Table ronde avec Jérémy ALLAIN, ornithologue, directeur de VivArmor Nature (grand témoin de la rencontre), Bruno JAFFRÉ, directeur de la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, Pierre MANZI, inspecteur de l'environnement, Agence française pour la biodiversité, Laurent PIOLINE, chargé de mission développement, Responsable Chasse Bretagne pour l'Office national des forêts Agence, Franck ROBIN, chef du service départemental du Morbihan de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ET David ROLLAND, technicien à la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor



Le Conservatoire du littoral a pour mission de sauvegarder les espaces naturels côtiers d'intérêt biologique et paysager. Il doit garantir, à l'horizon 2050, la transmission aux générations futures d'un patrimoine, terrestre et maritime, représentant le « tiers sauvage » des rivages de la France. La protection de la biodiversité, notamment animale, est donc au cœur des impératifs de gestion de ses terrains. En outre, certaines espèces (c'est le cas du Fou de Bassan par exemple) sont présentes exclusivement sur les sites du Conservatoire, conférant à ce dernier une responsabilité toute particulière.

Toutefois, la gestion des espèces présentes pose parfois de redoutables questions et conduit à des arbitrages pour lesquels il n'existe aucun manuel de référence. A l'ouverture des échanges, le « grand témoin » Jérémy Allain apporte un certain nombre d'exemple de ces situations « problématiques ». Faut-il, sur un site littoral, privilégier la présence d'anatidés, et pour cela faucher les herbiers d'obione, ou bien conserver les herbiers pour

favoriser la reproduction des poissons ? La question, très concrète, se pose en de multiples points de la baie de Saint-Brieuc, par exemple... Et quid de la bernache cravant ? Consommatrice d'algues vertes, elle prospère quand ces dernières abondent. Quand elles régressent, les bernaches vont coloniser les champs de blé alentour au grand dam des agriculteurs... même si certains d'entre eux ont constaté une amélioration des leurs rendements quand elles sont là. Parfois, la question est encore plus ardue : il faut arbitrer entre deux espèces protégées. C'est le cas par exemple quand le faucon pèlerin vient se repaître de jeunes sternes ou de limicoles...



Des échanges entre les intervenants et la salle qui font suite à l'introduction de Jérémy Allain, il ressort principalement... qu'il n'y a pas de vérité établie, et qu'il n'existe nulle part de doctrine prête à l'emploi. La réglementation fixe certes un cadre, mais elle ne répond évidemment pas à toutes les situations. Et parfois le gestionnaire se retrouve confronté à un conflit de normes : les impératifs de la directive-cadre Stratégie pour les milieux marins peuvent conduire à la destruction de certains habitats ou de certaines espèces... protégés au titre des directives Oiseaux et Habitats Faune-Flore...

C'est donc au gestionnaire de prendre au jour le jour, sur le terrain, ses décisions de gestion en faisant en sorte de favoriser la plus grande diversité d'habitats. Sans dogme, sans doctrine. Mais avec modestie et humilité...

↳ *visite du site de Kerpenhir – Loperec, secteur de Saint-Pierre et du Brennegi*

Approche archéologique et historique Christine BOUJOT, ingénieur de recherche au Service Régional de l'Archéologie-DRAC Bretagne et Jacques MADEC, adjoint environnement Locmariaquer.



Travaux en cours et enjeux de gestion par Jérôme LE BRETON, chargé de mission au Conservatoire du littoral et Gwenal HERVOUËT, délégué de rivage adjoint au Conservatoire du littoral



Suivi des populations d'oiseaux par David LEDAN, chargé de mission au Parc nature régional du Golfe du Morbihan.



Suivi des populations piscicoles par Anne-Laure CAUDAL, chargée d'étude à la Fédération de Pêche du Morbihan.



↪ **visite des Marais sinagots - Réserve naturelle nationale de Séné**

Gestion et suivi des oiseaux par Guillaume GÉLINAUD, ornithologue, conservateur de la réserve naturelle pour Bretagne Vivante



Gestion et suivi des prairies Jean DAVID, Chargé d'études, Bretagne Vivante.



↳ *visite du Marais de Lasné*

Historique et gestion du site par Sophie BODIN, chargée de mission au Conseil départemental du Morbihan



L'ostréiculture par Gwen MALEJAC, animatrice nature



Suivi des populations d'oiseaux par Guillaume GÉLINAUD, ornithologue, conservateur de la réserve naturelle des marais de Séné, Bretagne Vivante

